

**Délibération n°25**

**Effectif légal du conseil  
communautaire :**  
60

**Nombre de conseillers  
en exercice :**  
60

**Nombre de conseillers  
présents ou représentés :**  
57

**Nombre de votants :**  
57

**Date de convocation :**  
03 avril 2024

**Date d'affichage de la liste des  
délibérations :**  
17 avril 2024

**Objet : Tableau des effectifs :  
actualisation**

**L'AN deux mille vingt-quatre, le mardi 09 avril,** le conseil communautaire, convoqué le 03 avril 2024 s'est réuni à Ennezat, Salle Espace Culturel, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS**

Mme ABELARD Nathalie, M AYRAL Jean-Paul, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CHASSAGNE Eugène, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M RESSOUCHE Bruno, Mme ROUSSEL Sandrine, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, M VILLAFRANCA Grégory, **titulaires.**

M DAIN Denis, Mme GRENIER Arlette, **suppléants.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- M AGBESSI Eric a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard,
  - M BEAURE Nicolas a donné pouvoir à M MELIS Christian,
  - M CHANSARD Gérard a donné pouvoir à M PONCÉ Stéphane,
  - M CHASSAING Pierre a donné pouvoir à M PECOUL Pierre,
  - M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric,
  - M DESMARETS Pierre a donné pouvoir à M RAYNAUD Jean-Louis,
  - Mme GRENET Michèle a donné pouvoir à Mme BERTHELEMY Hélène,
  - Mme HOARAU Catherine a donné pouvoir à M HEBRARD Jean-Pierre,
  - Mme NIORT Nathalie a donné pouvoir à M BOUCHET Boris,
  - Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M DE ABREU Jérôme,
  - M ROUGEYRON Denis a donné pouvoir à Mme DE MARCHI Véronique,
  - M THEVENOT Laurent a donné pouvoir à Mme DUPONT Laurence,
  - Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne,
- M BARBECOT Jacques, conseiller communautaire unique de Pulvérières, remplacé par Mme GRENIER Arlette, conseillère communautaire suppléante,
- M IMBERT Didier, conseiller communautaire unique de Clerlande, remplacé par M DAIN Denis, conseiller communautaire suppléant.

*Absents :*

- M BOISSET Jean-Pierre,
- Mme PANIAGUA Murielle,
- M WEINMEISTER Nicolas.

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance : M RAYNAUD Jean-Louis**

## **Rapport n°25 - Tableau des effectifs : actualisation**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L. 311-1 à L. 372-2 relatifs aux recrutements,

Considérant que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Considérant les missions administratives exercées, au Centre aquatique Béatrice Hess, par l'agent actuellement adjoint technique à temps complet, et la nécessité de transformer ce poste d'adjoint technique en poste d'adjoint administratif,

Considérant le remplacement du technicien chargé de mission agricole, qui a démissionné le 5 janvier 2024, par un technicien principal de 2ème classe,

Considérant que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024,

Considérant l'avis du bureau communautaire du 02 avril 2024,

**Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Conseiller délégué au développement des ressources humaines, et à l'unanimité, décide d'approuver les créations et suppressions des postes suivants, aux dates mentionnées dans le tableau ci-dessous, pour des nécessités de service :**

Poste créé	Motif	Poste à supprimer	Service	Date d'effet
Un poste d'adjoint administratif à temps complet	Transformation d'un poste d'adjoint technique en un poste d'adjoint administratif	Un poste d'adjoint technique à temps complet	Sports- Centre aquatique Béatrice Hess	01/05/2024
Un poste de technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Remplacement suite à démission d'un contractuel	Un poste de technicien à temps complet	ZA, industrie, agriculture	10/04/2024

***Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.***

***Pour extrait conforme.***

***A Riom, le 10 avril 2024***

***Le Président***

**Frédéric BONNICHON**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).*